

L'UNION DNRFP

Au service de la veuve et de l'orphelin, aujourd'hui, nous expérimentons un nouveau groupe opérationnel de surveillance tactique pour plus de 500 000 euros.

Finalement, j'ai trouvé des fonds pour notre nouvelle mission !

Merci mon lieutenant-colonel John « Hannibal » Smith.



Bah moi, avec ma nouvelle prime chef d'équipe, j'ai pu acquérir un nouveau véhicule... Tu as vu, c'est de la marque allemande "Deutsch Qualität".

MANQUE D'ATTRACTIVITE A LA DNRFP

Le métier de formateur ne s'improvise pas et pourtant il manque de reconnaissance. Depuis de nombreuses années, la centrale persiste à dire que la DNRFP est le pilier central de la Douane. En réalité, aucune mesure n'est prise pour les permanents des écoles de La Rochelle et de Tourcoing.

La fusion des écoles de Rouen et La Rochelle en 2015 a accentué ce déficit de reconnaissance parmi les 152 permanents de la DNRFP. Avec les nouvelles LDG, il y a des incohérences parmi le personnel et des disparités dans le traitement.

Pour les membres du personnel de la DNRFP, la perte financière peut fluctuer entre 300€ et 1000€. Il est aussi essentiel de mettre en évidence le rôle crucial des services de soutien (TSI, immo, BHR...) qui participent à l'efficacité opérationnelle de nos établissements. **Il est indispensable d'instaurer une compensation pour tout le personnel de manière urgente...**

Bien que la DG souligne fréquemment que la DNRFP est la pierre angulaire de notre administration, elle semble sous-estimer les pertes financières subies par ceux qui décident de rejoindre la DNRFP :

L'U.N.S.A constate

- Une rémunération des permanents inférieure aux IEJ perçues par les formateurs occasionnels venant pour des renforts.
- Un effectif cible qui se stabilise avec une volumétrie du PNF qui explose chaque année.
- Des formations qui échappent à la DNRFP et qui augmentent la réflexion sur la légitimité des formateurs.
- Des écoles en sous capacité d'accueil.
- Les difficultés à se loger avec les prix des loyers plus en plus chère.

L'U.N.S.A exige

- Une revalorisation salariale pour l'ensemble du personnel des deux écoles.
- L'amélioration de l'attrait de la DNRFP pour les catégories C, B, A et A+ par l'optimisation des parcours professionnels.
- La révision des nouvelles lignes de gestion et notamment la durée maximale de 7 ans pour les formateurs généralistes.
- La valorisation de l'expertise de notre métier en engageant la confiance de notre administration aux connaissances généralistes, techniques, juridiques et d'andragogie des formateurs.

La DNRFP est un service à compétence nationale reconnu qui relève les défis depuis toujours. Mais comment attirer pour les prochaines années a venir ???

Nous continuons à former, moderniser nos supports par le biais du numérique, à suivre la création de nouveaux stages... Il est indispensable de renforcer l'attractivité de notre appareil de formation pour ceux qui pourraient la faire vivre dans un futur proche.

Cela passe par un meilleur traitement financier, une optimisation des carrières, l'alignement des primes de l'ensemble des formateurs généralistes et techniques mais aussi la reconnaissance de leur expertise dans un climat de confiance.

La section UNSA-DNRFP demande à l'administration centrale de prendre en considération cet enjeu national afin de considérer son personnel pour valoriser notre pôle d'excellence. Dans cette logique d'attractivité la professionnalisation des écoles est un facteur clé pour pérenniser ces métiers si particulier.